

En Ile-de-France, 39 pôles d'emploi structurent l'économie régionale

JANVIER 2014



En Ile-de-France, 39 pôles d'emploi rassemblent 43 % des salariés. Parmi eux, une dizaine de pôles, situés au centre de l'agglomération, concentrent les trois quarts des emplois des pôles. À Paris, le quartier central des affaires est de loin le pôle principal de la région, suivi par ses extensions à l'ouest, notamment La Défense, et par d'autres pôles majeurs localisés dans Paris intra-muros. En petite et grande couronnes, on dénombre une trentaine de pôles de taille très variable, plus ou moins spécialisés.

L'Ile-de-France comprend 5,4 millions d'emplois salariés en 2010, dont 2,2 millions sont concentrés dans 39 pôles de plus de 10 000 emplois (■ Sources et définitions). Selon leur taille et leur poids économique, ces pôles jouent un rôle plus ou moins important dans l'économie régionale. Observés à l'échelle nationale, une dizaine de ces pôles, tous situés dans le centre de l'agglomération, peuvent être regroupés pour ne former qu'un pôle unique, dénommé pôle de Paris à ce niveau d'analyse. Couvrant la majeure partie de Paris et six communes limitrophes des Hauts-de-

Seine, il constitue alors, avec 1,8 million d'emplois salariés, le pôle d'emploi le plus important de France.

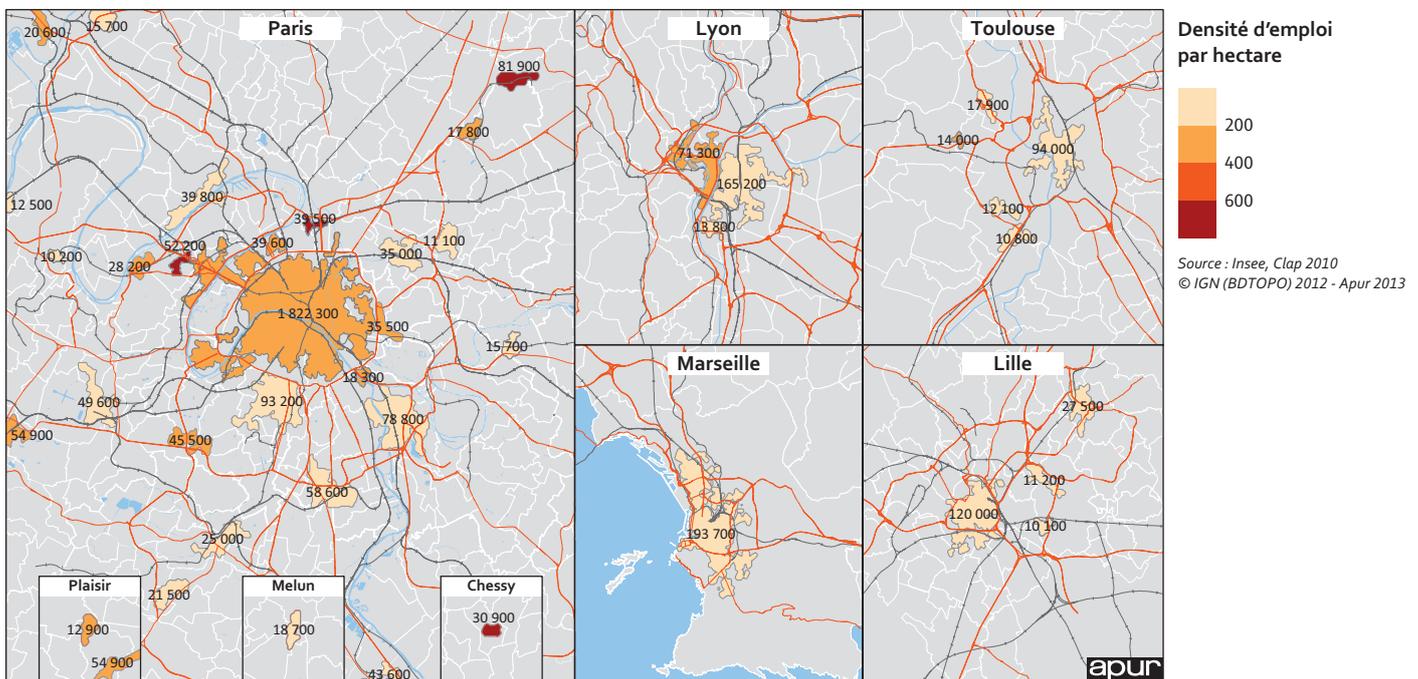
Le pôle d'emploi de Paris, un géant au plan national

En province, les pôles d'emploi sont de taille nettement plus modeste. Avec 250 000 emplois, Lyon arrive en deuxième position, devant Marseille, Lille et Toulouse. Les pôles de Lille et Marseille sont les moins denses. En termes de taille, il serait plus pertinent de comparer le pôle de Paris avec certaines métropoles mondiales, comme Tokyo, New York et Londres. C'est en effet dans le centre de l'agglomération parisienne, et en particulier à Paris et à La Défense, que se sont installés la plupart des sièges sociaux des plus grandes entreprises françaises de rang mondial ou les sièges français des plus grandes multinationales étrangères. Par ailleurs, outre l'emploi public local et régional présent à Paris comme dans les grandes agglomérations de province, la capitale rassemble un nombre important d'emplois des ministères et des ambassades.

39 pôles d'emploi dans l'agglomération parisienne

À l'échelle de la région, les 39 pôles de plus de 10 000 emplois concentrent 43 % de l'emploi sur seulement 1 % de la superficie du territoire francilien. Six pôles

1 Au niveau national, Paris est de loin le principal pôle d'emploi



③ L'administration et les activités financières et d'assurance sont les secteurs d'activité les plus présents dans les grands pôles

Pôle	Nombre d'emplois salariés	Nombre d'établissements	Activités les plus présentes
QCA 8 ^e , 9 ^e	483 100	142 041	Activités financières et d'assurance (16 %) ; activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie (15 %) ; commerce (11 %) ; hébergement et restauration (9 %)
Paris 4 ^e , 10 ^e , 11 ^e	225 600	76 779	Administration publique, enseignement, santé, action sociale (23 %) ; commerce (15 %) ; hébergement et restauration (9 %) ; industrie (8 %)
La Défense	144 600	8 240	Activités financières et d'assurance (28 %) ; activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie (16 %) ; informatique et services d'information (11 %) ; industrie (11 %)
Boulogne-Issy-Sud 15 ^e	129 500	17 472	Informatique et services d'information (16 %) ; administration publique, enseignement, santé, action sociale (13 %) ; activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie (10 %) ; audiovisuel et diffusion (10 %)
Paris 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e	108 600	20 003	Administration publique, enseignement, santé, action sociale (50 %) ; commerce (9 %) ; hébergement et restauration (9 %)
Fontenay, Malakoff, Arcueil, Cachan	93 200	12 616	Administration publique, enseignement, santé, action sociale (18 %) ; industrie (10 %) ; commerce (9 %) ; activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie (7 %)
Roissy	81 900	867	Transport et entreposage (67 %) ; hébergement et restauration (9 %) ; commerce (6 %)
Créteil, Maisons-Alfort, Alfortville	78 800	9 446	Administration publique, enseignement, santé, action sociale (47 %) ; commerce (11 %) ; industrie (8 %)
Levallois	69 600	8 719	Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie (18 %) ; informatique et services d'information (11 %) ; commerce (11 %) ; administration publique, enseignement, santé, action sociale (10 %)
Rungis, Chevilly-Larue, Orly	58 600	3 323	Commerce (30 %) ; transport et entreposage (28 %) ; industrie (7 %) ; construction (6 %)
Paris 13 ^e	58 300	10 888	Administration publique, enseignement, santé, action sociale (23 %) ; activités financières et d'assurance (13 %) ; activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie (9 %) ; commerce (7 %)
Guyancourt, Montigny, Trappes	54 900	3 349	Construction (18 %) ; activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie (17 %) ; administration publique, enseignement, santé, action sociale (13 %) ; commerce (11 %)
Nanterre centre	52 200	1 373	Administration publique, enseignement, santé, action sociale (38 %) ; activités financières et d'assurance (21 %) ; industrie (10 %) ; informatique et services d'information (8 %)

Champ : pôles de plus de 50 000 salariés.

Source : Insee, Clap 2010

Trois pôles d'emploi hors de Paris, mais dans le prolongement du QCA

Les pôles de Neuilly-sur-Seine et de Levallois-Perret d'une part, et le pôle regroupant Boulogne, Issy-les-Moulineaux et le sud du 15^e arrondissement d'autre part, sont dans le prolongement du QCA et de la Défense. Les activités de bureaux et de support dominant dans les deux premiers pôles (au moins 60 % des emplois) et la part des cadres y est prépondérante (48 %).

Enfin, le troisième est très spécialisé dans les domaines de l'audiovisuel et la communication. Il accueille aussi une forte proportion d'emplois de service informatique.

Cinq pôles parisiens hors QCA plutôt spécialisés

Les cinq pôles d'emploi parisiens hors QCA rassemblent, cumulés, à peu près le même nombre d'emplois que le QCA (467 000 emplois soit 9 % des emplois franciliens). Chacun d'entre eux est relativement spécialisé. Le pôle Paris 4^e, 10^e, 11^e concentre plus de 220 000 emplois, relevant pour un quart de l'administration (Hôtel de Ville, Assistance publique-hôpitaux de Paris, sites santé de l'Université Paris Diderot, Cnam). Le commerce et l'hôtellerie-restauration sont également des activités très présentes. Une majorité des emplois de ce pôle sont exercés par des employés (41 %) pour seulement un quart d'emplois de cadres.

La moitié des 108 000 emplois du pôle Paris 5^e, 6^e, 7^e relève des pouvoirs publics et de l'administration (Sénat, Assemblée nationale, hôtel Matignon, ministères, ambassades, Conseil régional, universités...).

Trois autres pôles d'emploi d'envergure plus modeste ont été identifiés à Paris : le pôle Paris 13^e (58 300 emplois) comportant également une part élevée d'emploi public (23 % : Direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, CAF, Urssaf, Université Paris Diderot...), et ceux de Paris Montparnasse et Paris Gare de Lyon-Bercy (38 000 et 36 000 emplois) qui ont en commun les activités de transport ferroviaire ainsi que la finance et les assurances.

Les pôles administratifs de petite et grande couronnes

En dehors de Paris, les sept chefs-lieux des départements franciliens (Bobigny, Créteil, Nanterre, Versailles, Evry, Cergy, Melun) et un chef-lieu d'arrondissement (Saint-Germain-en-Laye) constituent des pôles d'emploi administratif. Ils comprennent de gros employeurs tels que la préfecture (ou sous-préfecture) et les services déconcentrés de l'État dans le département, des services de l'Éducation nationale et les collectivités locales. La part de l'emploi public y est logiquement très élevée, de 39 % à Cergy à 69 % à Melun.

■ Sources et définitions

L'agglomération parisienne est entendue ici au sens de l'unité urbaine de Paris, telle que définie par l'Insee en 2010.

L'étude est basée sur l'exploitation des sources Sirène et Connaissance locale de l'appareil productif (Clap). La première présente l'avantage d'être géolocalisée, la seconde fournit toutes les informations nécessaires sur les établissements et les emplois.

Les pôles d'emploi sont construits à l'aide d'un outil d'analyse spatiale développé par l'Insee. La méthode permet de construire des zones qui concentrent géographiquement un grand nombre d'emplois. Afin de refléter au plus près la réalité économique du territoire, les zones ne sont pas des regroupements d'unités administratives ou statistiques habituelles (Iris, commune...), mais de carreaux de 100 m de côté. Les pôles retenus ont au moins 10 000 emplois, une densité supérieure à 100 emplois par hectare et un nombre d'emplois supérieur au nombre d'actifs résidents.

La différence importante de densité de l'emploi entre le centre et la périphérie de l'agglomération a conduit à distinguer deux approches. En effet, la méthode appliquée globalement à l'ensemble de l'agglomération fait apparaître un pôle principal couvrant la quasi-totalité de Paris et des communes limitrophes, d'une superficie de près de 100 km² et comprenant 1,8 million

d'emplois, et quelques pôles secondaires en périphérie. Ce pôle majeur est certes pertinent à l'échelle nationale, mais du point de vue local, une étude fine montre qu'il est composé de sous-zones plus denses en termes d'emploi et souvent spécialisées dans un ou plusieurs secteurs d'activité. La méthode a donc été adaptée afin de faire ressortir ces pôles locaux. Une zone centrale, composée de Paris, d'une grande partie des Hauts-de-Seine et des communes limitrophes de Paris, a été constituée. Puis la méthode a été appliquée successivement aux 17 principaux secteurs d'activité de cette zone centrale dans le but de constituer des pôles sectoriels. Les 4 secteurs les plus structurants (industrie – audiovisuel et diffusion – activités financières et d'assurances – activités juridiques, comptables et de gestion) ont été retenus et regroupés, puis la méthode a été une nouvelle fois appliquée à ce nouvel ensemble. Les 18 zones ainsi obtenues ont été étendues en y incluant par itération les carreaux limitrophes pour former les 18 pôles définitifs de la zone centrale, sous la contrainte des critères de densité et de taux d'emploi définis ci-dessus.

En revanche, pour la périphérie de l'agglomération, définie comme le complément à la zone centrale, la méthode standard donne d'emblée des résultats pertinents au regard de la réalité locale.

Quatre pôles de petite et grande couronnes ont une seule activité dominante

L'industrie reste l'activité dominante des pôles d'emploi de Poissy et de Plaisir-Elancourt, avec respectivement 70 % et 58 % d'emplois industriels. Ces pôles sont petits à l'échelle francilienne avec un peu plus de 12 000 emplois chacun.

Le pôle de Chessy, concentré autour du parc Disneyland Paris, est spécialisé dans le secteur « Arts, spectacles, activités récréatives » (90 % des emplois).

Le pôle de Roissy (81 900 emplois), autour de l'aéroport Charles-de-Gaulle, est spécialisé dans le transport aérien, qui concentre plus de deux tiers des emplois du pôle.

Trois autres pôles de la périphérie parisienne ont deux activités dominantes

Dans le pôle de Rungis-Chevilly-Larue-Orly, deux infrastructures d'importance nationale, l'aéroport d'Orly et le MIN de Rungis, constituent les deux piliers de l'activité. En conséquence, le transport aérien y représente 28 % des emplois et le commerce de gros 30 %.

La zone Les Ulis-Villebon-sur-Yvette, qui correspond essentiellement au parc d'activités de Courtabœuf, est dominée par le commerce (34 % des emplois) et l'industrie (22 %).

À Villepinte, les emplois se partagent entre les activités commerciales et les services support.

Les pôles généralistes de petite et grande couronnes

Une quinzaine de pôles de petite et grande couronnes sont plutôt généralistes. C'est le cas du pôle Fontenay-Malakoff-Arcueil-Cachan (93 000 emplois) et de l'ex-ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (55 000 emplois).

Les autres pôles sont d'importance plus modeste (entre 15 000 et 46 000 emplois). Bien qu'assez diversifiés, cinq pôles concentrent une certaine proportion d'emplois dans l'industrie : Vélizy-Meudon-Le Plessis-Robinson, Argenteuil-Bezons-Colombes, Nanterre-Ouest-Rueil, Massy-Palaiseau et Saint-Ouen-l'Aumône. Les activités financières et d'assurances sont plus présentes à Charenton et Saint-Denis. Les emplois publics sont assez présents dans les pôles de Suresnes, de Noisy-le-Grand et à Vincennes-Montreuil-Bagnolet.

■ Pour en savoir plus

En complément à cette étude : fiches profil des 39 pôles d'emploi à consulter sur insee.fr/ile-de-france.

Dupré O., Warzee C. : « Les pôles d'emploi dans le ScoT du Valenciennois : quelles évolutions depuis 2004 ? », Insee Nord-Pas-de-Calais, Page de Profils, n° 123, décembre 2012.

Depoorter S., Niassou C., Pottier P. : « Seine-Saint-Denis : l'emploi tertiaire aux portes de Paris », Insee Ile-de-France à la page, n° 322, octobre 2009.

Directrice de la publication : Dominique Alba

Étude réalisée par : François Mohrt et Pauline Virot (Apur), en collaboration avec François Dubujet et Yoann Musiedlak (Insee Ile-de-France)

Sous la direction de : Audry Jean-Marie (Apur)

Maquette : Apur
www.apur.org